

RAPPORT D'ESSAI N° RL 2014/516

DELIVRE LE : 28/11/2014

ECHANTILLONNAGE REÇU LE : 12/11/2014

A LA DEMANDE DE : FORBO SARLINO SAS
63 rue Gosset
51055 REIMS
FRANCE

APPELLATION : **COLOREX EC/SD**

NATURE DE L'ESSAI : Essai de réaction au feu des revêtements
de sol selon la norme NF EN ISO 9239-1 (Février 2013)
Partie 1 : Détermination du comportement au feu à
l'aide d'une source de chaleur rayonnante

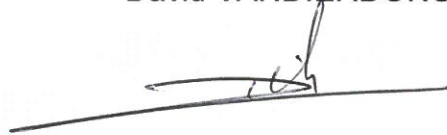
Le Directeur Technique

Marc WELCOMME



Le Responsable des Essais

David VANDIERDONCK



L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'Article L 115-27 du Code de la consommation et de la Loi du 3 juin 1994.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte **4** page(s) et **0** annexe(s)

SARL C.R.E.T

Page 2/4
Rapport d'essai N° RL 2014/516

PROVENANCE DE L'ECHANTILLON À EXAMINER :

Échantillon fourni par le demandeur de l'essai.

DESCRIPTION DU PRODUIT DÉTERMINÉ PAR LE LABORATOIRE:

Revêtement de sol résilient à base de polychlorure de vinyle en format dalles de 615 mm x 615 mm (Famille EN 649).

INFORMATION DONNÉES PAR LE CLIENT :

Technique de fabrication : Pressage
Composition : 100% PVC homogène
Coloris : Blanc - gris

Masse surfacique totale : 3200 g/m²
Épaisseur totale : 2,0 mm

Traitement ignifuge : non

Support :

Panneau de particules de bois non ignifugé conforme à la norme EN 13238 (2012)
Épaisseur (20 ± 2) mm
Densité (680 ± 50) kg /m³
Dimensions 105 cm x 23 cm

Pose : collée (colle acrylique UZIN UZ 57 avec 300 g/m² de dépose)

Conditionnement :

Au moins 14 jours à (23 ± 2)°C et (50 ± 5) % d'humidité relative.

Écarts éventuels par rapport à la méthode d'essai :

Néant

DATE DE L'ESSAI :

21/11/2014

DURÉE DE L'ESSAI :

Le rayonnement est maintenu pendant 30 minutes.

Le CRET est notifié par l'état français auprès de la Commission Européenne sous le numéro°NB 2401.

RESULTATS :

1) FLUX ENERGETIQUE

Éprouvette	Distance de propagation de la flamme (mm)			Flux énergétique (kW/m ²)			Extinction de la flamme (min/s)	Distance maximale de propagation de la flamme (mm)	Flux énergétique critique CHF (kW/m ²)
	10 min	20 min	30 min	HF 10	HF 20	HF 30			
1 (L)*	120	140	230	10,5	10,1	8,5	30 min 00 s	230	8,5
1 (T)*	120	140	160	10,5	10,1	9,8	30 min 00 s	160	9,8
2 (L)	120	150	250	10,5	10,0	8,2	30 min 00 s	250	8,2
3 (L)	100	150	220	10,7	10,0	8,7	30 min 00 s	220	8,7
MOYENNE (L)									8,5

(L)* → sens longitudinal

(T)* → sens transversal

Observations :

Essai réalisé avec joint à 250 mm dans les deux sens par rapport au point zéro

Distance de propagation de la flamme (mm)	Temps en minutes (min) et secondes (s) pour atteindre les élongations			
	1 (Longitudinale)	1 (Transversale)	2 (Longitudinale)	3 (Longitudinale)
50	3 min 00 s	2 min 50 s	3 min 00 s	2 min 50 s
100	6 min 00 s	5 min 00 s	6 min 00 s	6 min 20 s
150	21 min 00 s	21 min 20 s	18 min 40 s	18 min 10 s
200	25 min 10 s		24 min 20 s	24 min 50 s
250			27 min 00 s	
300				
350				
400				
450				
500				

2) DENSITÉ DES FUMÉES

Éprouvette	Atténuation maximale de luminosité (%)	Atténuation totale de luminosité (% X min)
1 (L)*	50,5	589,6
1 (T)*	37,9	412,5
2 (L)	47,2	643,0
3 (L)	41,1	442,1
Moyenne (L)	46,3	558,2

(L)* → sens longitudinal

(T)* → sens transversal

Les résultats d'essai ne concernent que le comportement des éprouvettes d'un produit dans les conditions particulières de l'essai ; ils ne sont pas destinés à être le seul critère d'évaluation du danger d'incendie présenté par le produit en utilisation.

Fin du rapport